

N°46

Bulletin trimestriel
Décembre 2020

*Les chemins du
patrimoine*

22, rue de l'Hôtel de ville
83560 Saint-Julien

Directrice de publication :
Raymonde Pons

Racines

Répertorier, aider à entretenir, valoriser et faire connaître
le patrimoine de la commune de St-Julien le Montagnier
site : www.lescheminsdupatrimoine.fr



É
D
I
T
O

Voilà bientôt un an que nous n'avons pas pu faire des choses ensemble, expos, concerts, visites, repas, videgreniers ...

Nous nous sentons frustrés. Mais soyons positifs : cette longue parenthèse nous donnera sans doute encore plus l'envie de reprendre nos activités et de partager des moments conviviaux !

Le patrimoine en souffre-t-il ? Non ! Il attend tranquillement qu'on le visite ou qu'on le fasse connaître. Sauf peut-être les bâtiments ou mobiliers qui se dégradent et ont besoin de restauration, comme l'église romane. Mais, ce n'est pas directement à cause de la pandémie, puisque les chantiers continuent, c'est plutôt à cause des perturbations indirectes dans l'organisation.

Qu'est-ce que cette épreuve changera dans nos habitudes ? Sans doute une plus grande utilisation d'internet, et de notre site. Notre site largement enrichi, et largement visité, peut devenir notre trésor documentaire, en plus d'être notre vitrine.

Chacun peut y contribuer.

À bientôt !

Raymonde Pons
Présidente



Sans regret,

Bienvenue à 2021 !

Bonne Année !



Grand loto du patrimoine

Il devait avoir lieu le 16 janvier 2021, la mairie ne peut nous dire s'il sera reporté ou annulé.

Notre assemblée générale, qui a lieu traditionnellement début décembre, a été reportée en 2021. Dès que possible.

- | | |
|--------------|---|
| P2 : | nos activités |
| P3 : | le hameau des Bernes |
| P4, 5 et 6 : | la Fontaine, sa glacière et son réservoir |
| P7 : | ataié |
| P8 : | brèves ; projet aqueduc |

Nos activités

Notre assemblée générale retardée

Nous avons préféré retarder notre grande réunion annuelle, plutôt que de la faire par visio-conférence. Pour des raisons techniques : certains membres n'auraient pas pu y participer, mais surtout parce que l'AG est l'occasion d'un moment de convivialité et d'échanges entre nous, moment impossible à organiser dans la situation sanitaire actuelle.

Selon la loi, nous avons jusqu'à fin mai pour tenir l'AG clôturant l'année 2020. D'ici là, il y aura bien un créneau pour la faire dans de bonnes conditions. Le plus vite possible !

Quels projets pour 2021 ?

On a maintenant bien compris, que le retour à une situation normale ne sera pas possible pendant encore plusieurs mois.

Aussi, dans cette première partie de l'année, allons-nous, sans doute, devoir continuer à travailler chez nous ou en petits groupes sur les projets en cours comme le jeu ou les circuits de visite. S'il est possible au printemps de faire des sorties de groupe en plein air, nous en avons déjà 3 ou 4 à proposer.

Fin juin, pour **les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, sur le thème de l'arbre**, c'est notre projet 2020 qui peut être repris : sortie ethnobotanique au four à cade, explications sur l'huile de cade et les fours, visite atelier et outils d'ébéniste.

Quelques éléments sur les rapports annuels 2020

Notre rapport d'activités sera plus léger que celui des autres années. La situation sanitaire nous a surtout privé des manifestations publiques : journées patrimoine de juin et septembre, vide-greniers, fête des moissons, forum des associations, marché de Noël. Cela constitue une part importante de nos activités annuelles. **Seul le loto de janvier a pu être sauvé dans ces activités publiques.**

Mais, les activités en petit groupe, comme l'atelier provençal, les réunions sur les projets du jeu Memory, sur les circuits, ont pu se tenir entre deux confinements et nous avons pu aménager le local prêté par la mairie.

Nous avons aussi travaillé chez nous, avec Internet. Pour continuer, contre vents et marées, notre journal trimestriel et nos recherches.

Pour marquer les Journées Européennes du Patrimoine sur l'éducation, c'est en virtuel, sur notre site, que nous avons fait une exposition sur « **L'histoire de l'école à Saint-Julien** ».

Deux subventions nous ont été attribuées, une de la commune et une de la com-com. Le département, de son côté reste muet.

En 2021, si les circonstances s'améliorent rapidement, nous pourrions reprendre sans trop de difficultés nos activités habituelles et nos projets.

Enquête pour un carnet d'entretien du Vieux Village

Le Vieux-Village est un lieu exceptionnel par sa géographie et son patrimoine mais en ce moment il n'est pas au mieux de sa forme : éclairage défaillant, rues défoncées, chantiers qui traînent, stationnements gênants, ... Les résidents et parfois même les touristes, déplorent cette situation. Chacun râle dans son coin, pourtant dans certains cas il suffirait d'une initiative simple pour améliorer la situation.

Selon l'idée forte qu'il vaut mieux « agir que râler » est né le projet d'un « Carnet d'Entretien » destiné à la commune. Pour construire ce carnet, les associations le Vieux-Village de Saint-Julien le Montagnier et Les Chemins du Patrimoine ont uni leurs efforts pour réaliser une enquête auprès des résidents ou habitués du village.

Cette enquête a pour but de recenser les points à améliorer, mais aussi les propositions de solutions suggérées.

L'idéal serait qu'à partir du constat, on puisse mobiliser chacun dans son rôle : résidents respectant la loi et prenant soin de leur environnement immédiat, commune planifiant un entretien efficace et faisant respecter les règles, associations organisant des chantiers bénévoles pour prendre en charge certains aspects.

Une démarche de coopération.



Les lampadaires en panne : premier problème cité dans les réponses à l'enquête.

Histoire d'un Hameau : Les Bernes

C'est un hameau qui en 1761, selon le livre « Saint-Julien le Montagnier » de Monsieur Raymond Jardin, se nommait « **Le hameau de la plus haute Rouvière** » et faisait partie du « **terroir de la Rouvière** », secteur du territoire de la commune de Saint-Julien le Montagnier, qui allait du « Courcoussier » jusqu'aux « Jonquiers » et s'étalait jusqu'au Verdon en passant par « Les Puits Neufs ».

Ce terroir était constitué de 10 hameaux comportant 57 foyers avec une population que l'on peut estimer, à cette date, entre 250 et 300 personnes (4 à 5 personnes par foyer). « **Le hameau de la plus haute Rouvière** » en était le **principal lieu d'habitation avec 17 foyers**, vraisemblablement en raison de la présence abondante de l'eau à une faible profondeur.

C'est à partir de 1792 que l'on trouve dans les registres de l'état civil des informations détaillées sur le lieu de résidence, comme par exemple, un acte du 9 novembre 1792, an I de la République, transcrivant le décès d'Anne Berne dans sa maison d'habitation au hameau des Rouvières, anciennement le « hameau de la chapelle ».

C'est donc vraisemblablement lors de la Révolution française, que ce « **hameau de la plus haute Rouvière** » a pris le nom des habitants qui y résidaient, c'est-à-dire le « **hameau des Bernes** », puisqu'en effet, que ce soit en 1761 ou pour les recensements de 1820 et 1836, **tous les foyers portent le nom de famille « Berne »** à l'exception d'époux de demoiselles Berne.



Entrée du hameau



Le lavoir et son puits.

Une autre raison essentielle à cette dénomination, c'est que **tous ses habitants étaient parents entre eux**. Le four à pain non communal, qui est mentionné en 1823 sur les registres du cadastre nouvellement créé appartient à Berne Jean Baptiste et consort.

Une étude généalogique limitée aux habitants du hameau en 1836, date du premier recensement détaillé de la population, nous indique **qu'un seul couple, Berne Barthélémy et Philiberte Magdeleine, unis le 16 mai 1577 à Saint-Julien le Montagnier, est à l'origine de toutes les familles, qui composent le hameau des Bernes à la fin du XVIII^e siècle.**



Le puits avant le hameau

450 ans plus tard et une quinzaine de générations après, les descendants directs de Berne Barthélémy et Philiberte Magdeleine qui habitent encore le hameau se nomment Berne, Gillet, Pesce, Pourrière, Souliol.

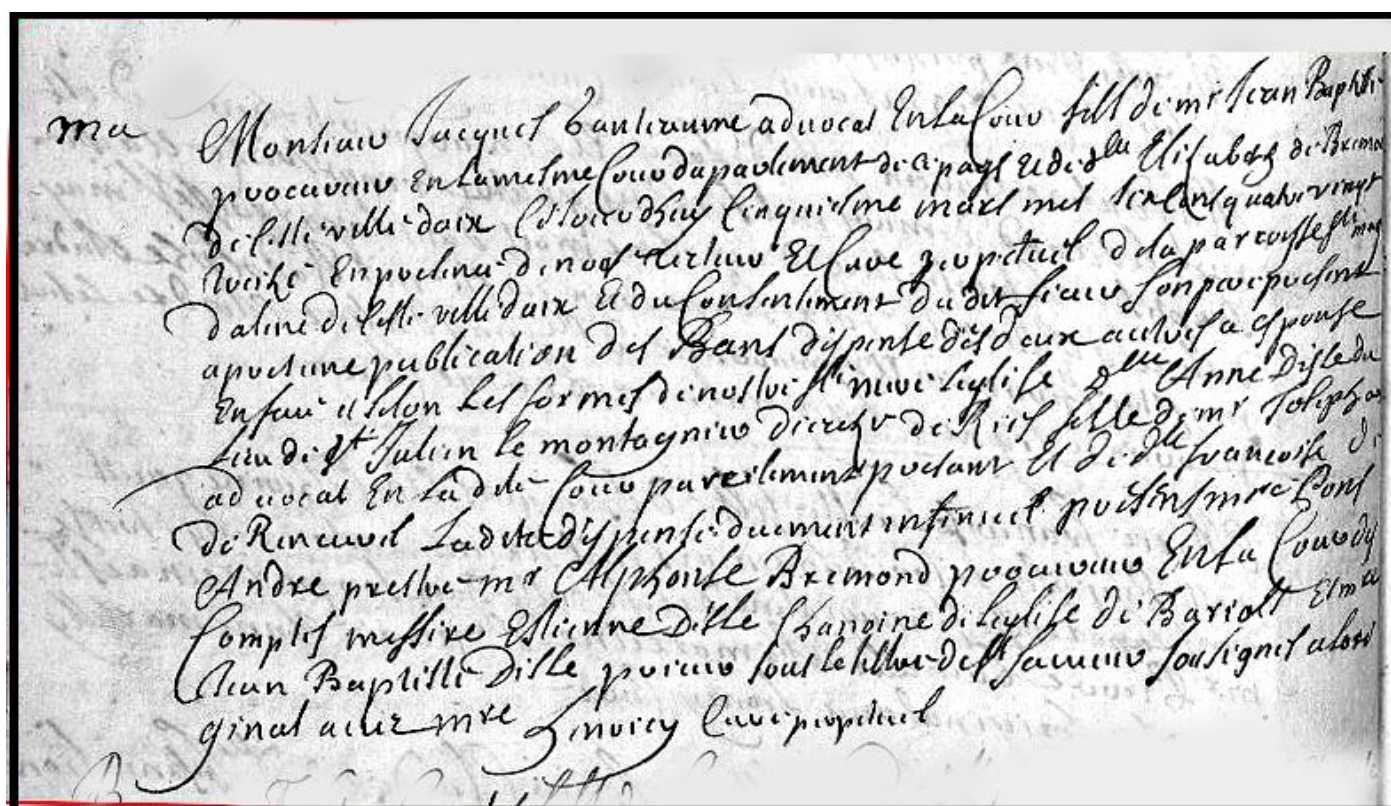
Alain Gillet

La Fontaine, son réservoir et sa glacière

La Fontaine, lieu important pour le chef-lieu, parce que seule source proche de ce village, qui devait utiliser l'eau de pluie de ses citernes pour la survie immédiate de sa population. Des citernes qui ne pouvaient répondre à tous les besoins. Cette **source**, aménagée en **lavoir** et **réservoir**, avait aussi à une certaine époque une **glacière**.

Dans les années 2000, alors que nous faisons des recherches pour notre ami Raymond Jardin, dans les Archives municipales qui venaient d'être exhumées des caves de la mairie nous avons découvert deux énormes registres terriers du XVIII^e siècle : le rôle de la taxe cadastrale de la commune de Saint-Julien le Montagnier. Chaque propriétaire y était mentionné, ses propriétés répertoriées et le montant de la taxe correspondante y était porté. Plusieurs centaines de pages qu'Anne-Marie Courchet a scrupuleusement retranscrites.

C'est ainsi que l'on a découvert qu'un propriétaire aisé, Monsieur Ganteaume, conseiller du Roi, possédait une glacière à La Fontaine. Il était le fils de Jacques Ganteaume, avocat et d'Anne Dille mariés en 1693.



GANTEAUME (Mr) cons. du roy
7 777 livres

maison, jardin - rue de la Place
écurie

Sous - ville
Sous
Roque

bastide, four, cour, aire pavée
gazon, bergerie - Bourdas

glacière & régale - La Fontaine

bastide, cour, pigeonnier, bergerie - Le Plan Le Plan

aire pavée & non pavée - Le Plan

bastide - Boisset

bergerie, écurie, cour - Boisset

bergerie, vanade - Le Plan

bastide, bergerie, aire - Malaurie

bastidon - Boisset

bergerie, vanade - Garduele



La Fontaine, son réservoir et sa glacière

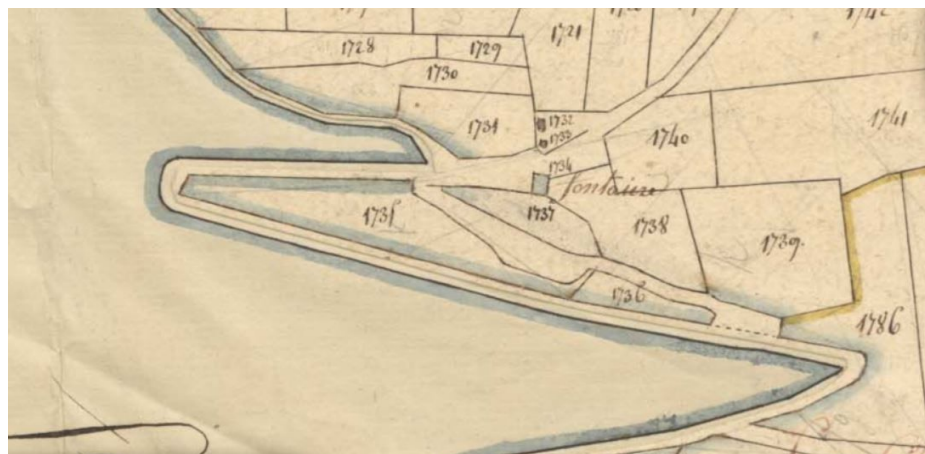
Cette révélation rappela quelques souvenirs à Raymond Jardin, à l'époque où maître d'école, certes, mais aussi chasseur impénitent, il allait traquer le gibier vers ces quartiers-là

A BOIRE PAR PITIE ! ... MAIS BIEN FRAIS !

Un titre qui nous amène à citer pour mémoire l'existence d'une ... glacière à St Julien. Elle connut ses heures de gloire aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Sise au nord du lavoir situé au côté de la source de St Julien, à mi-pente environ, sa position plein nord et face au mistral, favorisait la conservation de la glace en son sein. On la remplissait en hiver, dès que la neige et le verglas faisaient leur apparition et elle retenait assez de glace pour répondre aux besoins estivaux. Il serait intéressant de connaître quel voiturier l'hiver présidait au remplissage et à la saison chaude engrangeait les bénéfécies.

Je n'ai connu d'elle, en chassant vers les années cinquante qu'un trou large d'au moins 3 m, noir et profond et que la municipalité, prudente, avait entouré d'un grillage branlant pour éviter mort d'hommes ou d'animaux. Lors de l'établissement de l'adduction d'eau, un très grand réservoir de compensation, avec un grand sans gêne, s'est installé en ses lieu et place.

Cette glacière a donc disparu aujourd'hui et même sur le Plan Cadastral Napoléonien, il n'en subsiste plus aucune trace.

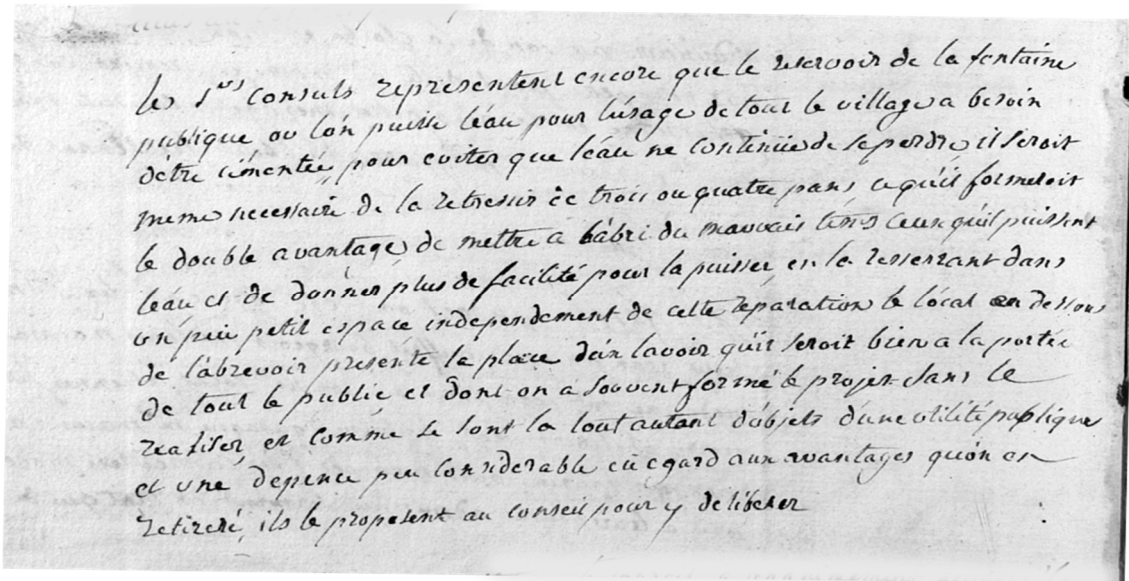


4	Commune (sa)	1732		Bassin
11	id	1733		fontaine
31	id	1734		Bassin
10				

Ce qui est répertorié sur la matrice cadastrale, c'est la fontaine, et deux bassins dont le n° 1734 est un réservoir. Il en est fait mention dans les délibérations en 1785.



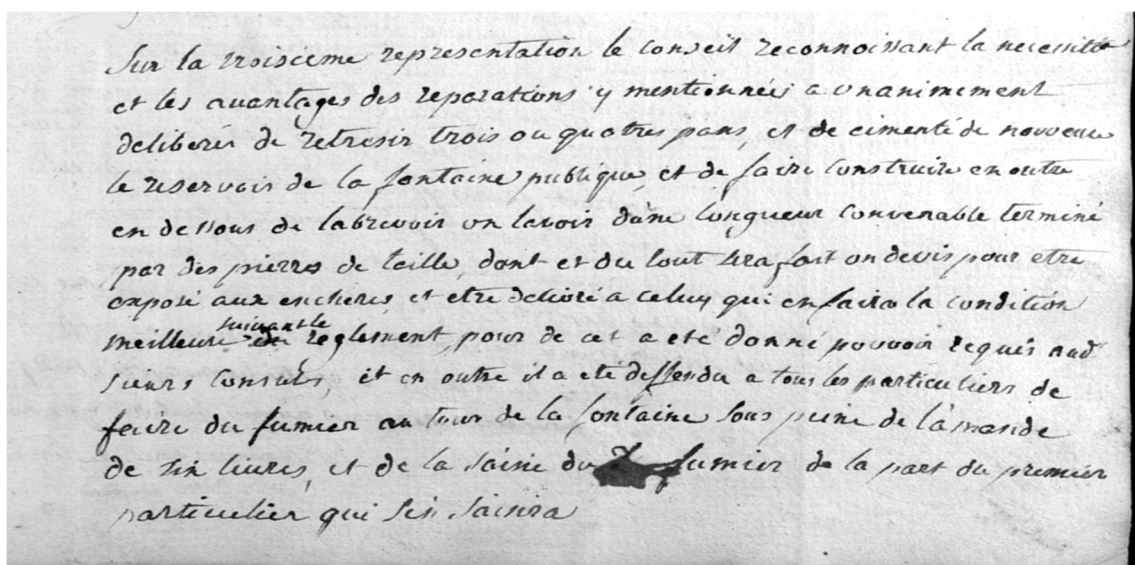
La Fontaine, son réservoir et sa glacière



Les 1^{ers} Consuls représentent encore que le réservoir de la fontaine publique où l'on puise l'eau pour l'usage de tout le village a besoin d'être cimenté pour éviter que l'eau ne continue de se perdre, il serait même nécessaire de la rétrécir de trois ou quatre pans ce qui formerait le double avantage de mettre à l'abri du mauvais temps ceux qui puisent l'eau et de donner plus de facilité pour la puiser en la resserrant dans un plus petit espace indépendamment de cette réparation le local en-dessous de l'abreuvoir présente la place d'un lavoir qui serait bien à la portée de tout le public et dont on a souvent formé le projet sans le réaliser et comme ce sont là tout autant d'objets d'une utilité publique et d'une dépense peu considérable eu égard aux avantages qu'on en retirerait, ils le proposent au conseil pour y délibérer.

L'an 1785 et le 10 juillet, les sieurs consuls représentent encore **que le réservoir de la fontaine publique** où l'on puise l'eau pour l'usage de tout le village **a besoin d'être cimenté** pour éviter que l'eau ne continue de se perdre. Il serait **même nécessaire de la rétrécir de trois ou quatre pans** ce qui formerait le double avantage de mettre à l'abri du mauvais temps ceux qui puisent l'eau et de donner plus de facilité pour la puiser en la resserrant dans un plus petit espace indépendamment de cette réparation, **le local en-dessous de l'abreuvoir présente la place d'un lavoir** qui serait bien à la portée de tout le public et dont on a souvent formé le projet sans le réaliser et comme ce sont là tout autant d'objets d'une utilité publique et d'une dépense peu considérable eu égard aux avantages qu'on en retirerait, ils le proposent au conseil pour y délibérer.

Sur la troisième représentation, le conseil reconnaissant la nécessité et les avantages des réparations y mentionnées, a unanimement délibéré de rétrécir trois ou quatre pans et de cimenter de nouveau le réservoir de la fontaine publique et **de faire construire en outre en-dessous de l'abreuvoir, un lavoir d'une longueur convenable**, terminé par des pierres de taille dont et du tout sera fait un devis pour être exposé aux enchères et être délivré à celui qui en fera la condition meilleure... et en outre, il a été défendu à tous les particuliers de faire du fumier autour de la fontaine sous peine de l'amende de six livres et de la saisie du fumier de la part du premier particulier qui s'en saisira.



Sur la troisième représentation le conseil reconnaissant la nécessité et les avantages des réparations y mentionnées a unanimement délibéré de rétrécir trois ou quatre pans, et de cimenter de nouveau le réservoir de la fontaine publique, et de faire construire en outre en dessous de l'abreuvoir un lavoir d'une longueur convenable terminé par des pierres de taille, dont et du tout sera fait un devis pour être exposé aux enchères, et être délivré à celui qui en fera la condition meilleure ^{suivant le} règlement pour ce qui a été donné pouvoir requis aux sieurs Consuls, et en outre il a été défendu à tous les particuliers de faire du fumier au tour de la fontaine sous peine de l'amende de six livres, et de la saisie du ~~du~~ fumier de la part du premier particulier qui s'en saisira.

La glacière disparue du Sieur Ganteaume n'aurait certes plus d'utilité aujourd'hui puisque, depuis pas mal d'années, ce procédé de conservation de la glace naturelle a été supplanté par des réfrigérateurs. Elle ne serait plus de nos jours que le témoin d'un passé à jamais révolu...

L'Ataié prouvençau

Extrait d'un poème de Frédéric Mistral, « LES ÎLES D'OR »

Choix de poésies. Notice par Maxime Formont. A. Lemerre, Paris, 1929.

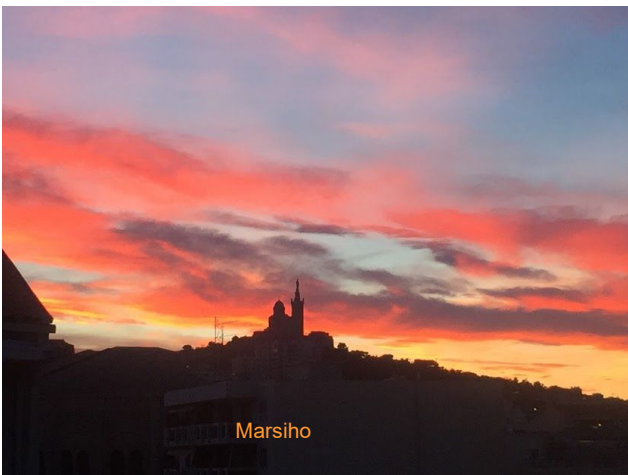
Lou Cant dou Soulèu

Grand soulèu de la Prouvènço,
Gai coumpaire dóu mistrau,
Tu qu'escoules la Durènço
Coume un flot de vin de Crau

Fai lusi toun blound calèu !
Coucho l'oumbro emai li flèu !
Lèu ! Lèu ! Lèu !
Fai te vèire, bèu soulèu !

Ta flamado nous grasiho,
E pamens, vèngue l'estiéu,
Avignoun, Arle, e Marsiho
Te reçaupon coume un diéu

.....



L'Hymne au Soleil

Grand soleil de la Provence,
Gai compère du mistral,
Toi qui taris la Durance
Comme un flot de vin de la Crau

Fais briller ta blonde lampe !
Chasse l'ombre et les fléaux !
Vite ! Vite ! Vite !
Montre-toi, beau soleil !

Ta flamme nous rôtit,
Et pourtant, vienne l'été,
Avignon, Arles et Marseille
Te reçoivent comme un dieu

....



Lou soulèu, ami, coungreio
Lou travail e li cansoun,
E l'amour de la Patrio,
E sa douço languissoun

Fai lusi toun blound calèu !
Coucho l'oumbro emai li flèu !
Lèu ! Lèu ! Lèu !
Fai te vèire, bèu soulèu !

Lou soulèou fai lume au mounde
E lou tèn caud e sadou...
Diéu nous garde que s'escoude,
Car sarié la fin de tout

Frédéric Mistral



Le soleil, amis, procrée
Le travail et les chansons,
Et l'amour de la patrie
Et sa douce nostalgie

Fais briller ta blonde lampe !
Chasse l'ombre et les fléaux !
Vite ! Vite ! Vite !
Montre-toi, beau soleil !

Le soleil éclaire le monde,
Et le chauffe et le nourrit...
Dieu nous garde qu'il se cache !
Car ce serait la fin de tout

Brèves de l'asso.

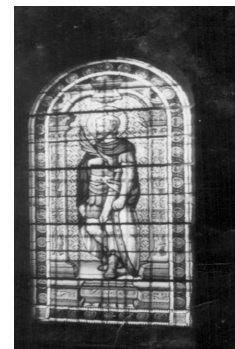
lescheminsdupatrimoine.fr

Quizz

Réponse au n° 45 :
1932

Question :

Savez-vous où se trouvait ce vitrail et jusqu'à quelle période on a pu l'admirer ?



Indépendamment du projet de restauration par la commune, l'association Les Chemins du Patrimoine **prépare un circuit de visite de ce quartier qui concentre un patrimoine riche et varié qui va de l'habitat préhistorique à l'histoire de l'eau.**

Il sera disponible sur notre site. Un début de mise en valeur.

Situé dans **un endroit exceptionnel**, en dessous de l'oppidum de l'Autavès et de la grotte préhistorique de « Tante Rose », à la sortie des gorges de Malavalasse, cet ouvrage, peu fréquenté car peu accessible à ceux qui ne connaissent pas tous les chemins, est un des éléments du patrimoine les plus intéressants de la commune et un des moins connus. Il permettait à l'ancien Canal de Provence de traverser les gorges.

S'il paraît encore très solide lorsqu'on le parcourt par le haut, au fond du canal, une visite sous l'aqueduc montre que **des pierres commencent à se détacher sous les voûtes**, comme le montre la photo. La fragilité du pont va s'accroître si on ne stoppe pas ces chutes. Il possède aussi toute **une machinerie de régulation de l'eau qu'il faut sauvegarder.**

Ce projet est donc bienvenu. Espérons qu'il pourra être mené à bien... Rapidement.

Vous voulez agir pour le patrimoine de St-Julien-le-Montagnier ?

Prenez contact avec l'association (adhésion annuelle 10 €)

Les Chemins du Patrimoine*

22, rue de l'Hôtel de ville 83560 Saint-Julien le Montagnier

*Association adhérente de l'association PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT ET DE LA SPPF

Présidente : Raymonde Pons Courriel : lcp83560@hotmail.fr

Site : lescheminsdupatrimoine.fr

Bulletin gratuit de l'association Les Chemins du Patrimoine, rédigé par les membres.

Ont collaboré à ce numéro n° 46 : A.-M. Courchet, Michel Courchet, Sandrine Fanguaire, Nadia Fraticelli, Alain Gillet, Raymonde Pons, Solange Souliol, A.-M. Toutin, Christian Toutin.

ISSN 2269-9392 - Dépôt légal 21/10/2013

Imprimé par Odim 04130 Volx.